



CSP-REGLA

LAURACQ

LA QUINZAINE
CONGOLAISE
D'Auvergne
RHÔNE-ALPES



COMITE DE SOUTIEN ET DE PLAIDOYER POUR LA
RÉGION DES GRANDS LACS AFRICAINS
4 RUE ANDRÉ MALRAUX, SAINT-ÉTIENNE
EVENT.LAURACQ@YAHOO.COM
[HTTPS://LAURACQ.COM](https://LAURACQ.COM)



SOMMAIRE

I. PREAMBULE

II. OBJECTIFS

III. COLLECTIF CSP-REGLA

IV. PRÉSENTATION DE LAURACQ

V. LAURACQ 2024

VI. COMITE DE PILOTAGE LAURACQ 2024

VII. MODE DE PARTICIPATION

VIII. NOS FORMULES DE PARTENARIAT

IX. NOS SUPPORTS DE COMMUNICATION

X. PLAN DE FINANCEMENT



I. PREAMBULE

Le comité de soutien et de plaidoyer pour la région des grands lacs africains, CSP-REGLA, association loi 1901 regroupant en son sein des personnes physiques et morales, agréée en République démocratique du Congo ;

Poursuivant ses efforts pour la restauration de la paix, la dignité humaine et le développement intégral de la région des grands lacs africains;

Considérant les atouts de la région Auvergne-Rhône-Alpes : avec une superficie de près de 70.000 km² et un Produit Intérieur Brut (PIB) de 240 milliards d'euros, elle est la seconde région économique de France et la 8e économie européenne avec un PIB supérieur à l'Irlande et au Portugal ;

Fort du potentiel économique et humain de la Région et de la RDC, les membres de CSP-REGLA : personnes physiques et morales, les associations congolaises de la région Auvergne-Rhône-Alpes, parties prenantes, instituent :

LA QUINZAINE CONGOLAISE D'AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, en sigle LAURACQ.

LAURACQ est une tribune mettant ensemble les acteurs de la société civile, les économistes, les scientifiques et les politiques de la RDC et/ou des pays de la REGLA avec la région Auvergne-Rhône-Alpes, selon les circonstances et les activités à entreprendre, en jours, semaines ou mois au cours de l'année.

Une attention particulière sera réservée pour le mois de juin, mois de l'accession de la RDC à la souveraineté nationale. Les activités ci-après seront réalisées : ateliers, colloques, conférences, séminaires, expositions, festivals, tourisme...

la region AURA en quelques chiffres...

70 0000 km²



240 milliards de PIB



II. OBJECTIFS



- Organiser des rencontres culturelles, économiques et scientifiques avec les acteurs congolais de la RDC et de la diaspora en vue de favoriser les échanges entre la RDC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;



- Mener des activités de lobbying auprès des collectivités territoriales, entreprises, institutions publiques, scientifiques et politiques de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de France et de l'Europe en faveur de la République démocratique du Congo ;



- Collaborer avec les institutions publiques en RDC et en Europe pour rétablir la paix dans la région Est de la RDC ;



- Harmoniser les relations et créer un climat pacifique entre les opérateurs culturels, les hommes d'affaires et les politiques congolais avec la diaspora congolaise dans son ensemble ;

- Lutter contre les antivaleurs et la violence sous toutes les formes ;
- Travailler en collaboration avec la représentation diplomatique de la RDC en France et des organisations internationales pour restaurer le visage de la paix dans la région des grands lacs africains ;



- Améliorer l'image de la République démocratique du Congo à l'extérieur du pays ;



- Ramener les investissements directs étrangers (IDE) en RDC ;
- Créer un cadre permanent de réflexion, de concertation et d'échanges entre la RDC et l'Europe ;



- Rassurer, accompagner et sécuriser les investissements étrangers auprès des autorités congolaises ;

- Faire découvrir les merveilles du Congo profond dans toute sa diversité sur le plan national et international

III. LE COLLECTIF CSP-REGLA

Le collectif CSP-REGLA association Loi 1901 en France, agréée en République démocratique du Congo, a organisé avec brio plusieurs activités en France sous la direction de son initiateur et Président **José MULENDA**, écrivain et promoteur culturel dans la région Auvergne-Rhône-Alpes depuis plusieurs années :



Stand de la kermesse, hier, rue Tournefort / Photo Paul de Martini
L'AFCOF (Association des familles cosmopolites de France) organise ce week-end, pour la 4^e édition, une kermesse africaine dans la cour des associations, 9, rue Tournefort. Plusieurs activités étaient organisées : jeux, musique, poésie, théâtre. Blaise Bula, musicien congolais a joué avec ses danseuses de la rumba africaine. Des jeux primés vont permettre encore aujourd'hui de gagner des lots grâce à la ville de Saint-Etienne, au Conseil général, à l'ASSE et au Secours catholique. Hier, c'est Mena Loris qui a animé la soirée avec sa ndara. « En soirée (Ndlr : hier) nous attendons, comme hier, 200 personnes. Chacun aura l'occasion de goûter les spécialités africaines proposées par le restaurant exotique Malewa », explique le président de l'association José Mulenda.
> NOTE
AFCOF : 06 03 92 69 57.

Kermesse africaine 4 - 5 juillet 2009, rue Tournefort à Saint-Etienne



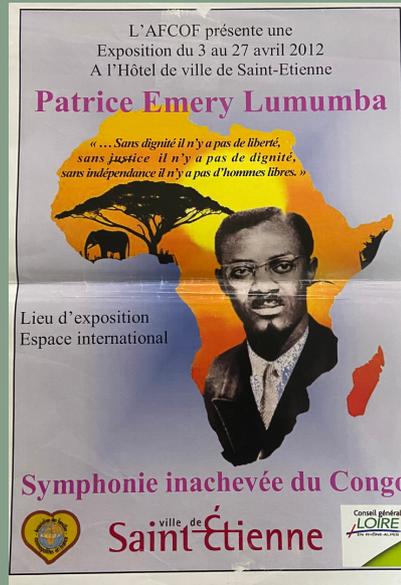
Producteur du chanteur international Angolais Bonga KUENDA à la 5^{ème} édition de la JIAS 2018 à Saint-Etienne



Fondateur du festival JIAS (journée de l'initiative Africaine) depuis 2014 à Saint-Étienne



représentation de la RDC à la foire de Saint-Etienne depuis 2006



Exposition Patrice Lumumba, à la mairie de Saint-Etienne du 3 au 27 avril 2012



Concert de King Kester EMENEYA au palais de Congrès de Saint-Etienne. 20 novembre 2008 570 personnes

La région des grands lacs africains, un espace stratégique de la mondialisation africaine

Conférence-débat

José Mulenda
Président Directeur du Comité de Soutien et de Plaidoyer pour la Région des Grands Lacs Africains (CSP-REGLA). Chercheur et écrivain
« Le Canal Frontalier du Rift Africain Navigable (CFRAN), facteur de l'intégration fonctionnelle et spatiale pour la mise en réseau de l'Afrique »

Jacques Cheminade
Président de Solidarité & Progrès. Candidat à la présidence française
« Quel système financier pour l'émergence de l'Afrique à l'horizon 2030 ? »

Samedi 21 avril à 14h
Maison du Combattant et des associations
4, rue André Malraux, Saint-Etienne
Pour plus d'infos, contactez le 06 11 10 61 92 ou le 06 03 92 69 57

LA CONVERGENCE ÉCONOMIQUE POUR LA REGION DES GRANDS LACS AFRICAINS

COLLOQUE 283 JUN 2017

Canal Frontalier du Rift

Canal Frontalier du Rift Africain Navigable, CFRAN

Université Jean Monnet (Saint-Etienne) Amphithéâtre E01
2 Juin de 10h00 à 19h00 // 3 juin de 10h00 à 14h00

CSP-REGLA ☎ 06.03.92.69.57 ✉ cspregl@yahoo.com
Comité de Soutien et de Plaidoyer pour la Région des Grands Lacs Africains

Partenaires: Naïff, Etienne, Loire, La Région, etc.

Organismes intervenants: AFCCO, CCIC, DE-PAF, etc.

Promotion culturelle et scientifique

IV. PRESENTATION DE LAURACQ

LAURACQ (La Quinzaine Congolaise d'Auvergne-Rhône-Alpes) est une haute tribune de rencontres et d'affaires, organisée annuellement dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en France par le Comité de Soutien et de Plaidoyer pour la Région des Grands Lacs Africains, CSP-REGLA, une Organisation de la Société Civile française, loi 1901, qui présente les atouts : culturels, économiques, touristiques et humains de la République démocratique du Congo auprès de la société française et occidentale.

La République démocratique du Congo, appelée aussi, RDC, est un grand pays au centre du continent africain avec une superficie de 2.345.410 km². Premier pays francophone au monde, il tient le record non seulement, de l'essentiel du tableau de Mendeleïev en ce qui concerne les richesses minières et stratégiques au monde, $\frac{3}{4}$ de la forêt tropicale et 52% des réserves d'eau de l'Afrique s'y concentrent.

Comment permettre à ce pays qui est au cœur des enjeux internationaux pour la transition énergétique et climatique, d'exploiter ses richesses du sol et du sous-sol, et atteindre les Objectifs du Développement Durable au profit de ses 100 millions d'habitants tout en protégeant son environnement ? LAURACQ est une des voies pour y arriver.

ORGANISATION

LAURACQ met ensemble la société civile et les décideurs de la République démocratique avec leurs homologues en Occident pendant cette période à travers : expositions, conférences, concerts, ateliers, salons, projection films, visites guidées et touristiques.

CSP-REGLA en collaboration avec le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et la Ville de Saint-Etienne, ouvrent cet évènement à l'ensemble des entreprises (grandes, moyennes et petites), aux professionnels (artisans, professions libérales, commerçants) et également aux collectivités locales, départementales, territoriales, régionales, nationales, aux organismes publics, au monde associatif...

CEREMONIES D'OUVERTURE, DE CLOTURE ET SOIREES

Lors des cérémonies d'ouverture, de clôture, de concerts et de projection de films, une place de choix est réservée à nos partenaires et sponsors. Au-delà de la communication de leurs logos sur nos supports de communication, ils sont invités à livrer les messages de leurs entreprises : 2 minutes maximum pour le partenaire et 5 minutes maximum pour le sponsor. Un espace leur est dédié pour la publicité. Le partenaire et le sponsor remettent les prix aux exposants et artistes selon les circonstances.

V. LAURACQ 2024

*Sous réserve de parrainage par le Commandeur
de la Légion d'honneur, Monsieur Michel SARDOU.*



Thématique 2024 **Où vont les eaux bleues du Tanganyika ?** **du 11 octobre au 20 octobre 2024**

Activités :

Exposition, concerts, conférences, ateliers, projection films, visites découvertes, tourisme...

Buts :

- Favoriser les échanges culturels, économiques et scientifiques entre la République démocratique du Congo et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, classée au 4e rang des régions économiques de l'Union européennes et au 2eme rang en France ;
- Relancer la francophonie économique avec les provinces agricoles, minières et touristiques de la RDC dans le cadre de la transition écologique ;-
- Organiser des ateliers favorisant les coopérations inter-régionales en matière d'adaptation au changement climatique, de préservation de la biodiversité, d'amélioration de l'accès à l'eau, d'économie bleue et des énergies renouvelables...

VI. COMITE LAURACQ 2024

Comité organisateur :

- **M. José MULENDA, Directeur -chef de projet**

I. Equipe Communication/Presse :

M. Sébastien PERIMONY,
Mme Jetou MULAMBA
M. Alain DUPUY

MI. Equipe Culture/Spectacle :

M. Michel MAZZIOTTA
M. Dechaud MALAMBU
Mr Jonas ASALOKO

MI. Equipe Exposition/décoration :

M. Alpha KITENGE
Mme Déborah MADIKA
M. Hervé AGNOUX

IV. Equipe logistique :

M. Junior MADIKA
M. Yves PAUMIER
M. Richard MULAMBA

V. Equipe Restauration

Mme Virginie Martin

VI. Equipe Administration/Finance :

Mme Josette Mulenda
M. Guy Dzeakou
Mme Annie KIHANGI

VII. Equipe scientifique :

Prof. Kennedy KIHANGI BINDU
Prof. KALULU TABA
M. Jean Marc DEPLAIX
M. Joseph OWANDJE OMOMBO
M. Fidèle BALUME

Sous-comité RDC :

Mme Naya MANKUNI
Secrétaire Exécutive Nationale,
Cheffe de projet adjointe
Prof. Kennedy KIHANGI, Délégué Régional,
Contacts avec les intervenants en RDC
M. Bernard MALAMBU
Chargé de Relations Publiques/Entrepreneur

Cellule juridique :

Me Oscar Jacques ATAKETE, Avocat
Me Franck Roger LUSHIMA
Me Christian KASOTA

VII.MODE DE PARTICIPATION

Collectivités territoriales (Provinces RDC -4 max) : Appel à participation

Entreprises (stand) : souscription

Particulier (participation) : souscription

I. Entreprise commerciale

Stand (20 m²) : 14.500 €

II. Particulier

A. Zone Afrique/RDC

PACK

A.1. Bronze : 1880 € (inscription, invitation, démarches, visites et hébergement)

A.2. Argent : 2600 € (inscription, invitation, démarches, exposition, visites et hébergement)

A.3. Or : 3500 € (VIP, inscription, réservation hôtel, démarches, visite, « B to B », hébergement).

B. Zone Europe/ France

PACK :

B.1. Bronze : 150 € participation simple, (tickets conférences, concerts et exposition).

B.2. Argent : 1200 € Participation aux activités (toutes) : Hébergement, repas, déplacement, visites découvertes et touristiques.

B.3. Or : 1500 € Participation aux activités (toutes) : Hébergement, repas, visites découvertes et touristiques, déplacement, B to B. (RDV d'affaires : PDG, Gouverneurs des provinces, Hommes d'affaires, Investisseurs...)

VIII. NOS FORMULES DE PARTENARIAT

Le partenaire contribue avec :

PACK OR

Engagement sur **1 an 3000€**

Engagement sur **2 ans 5000€**

Avantage accordé

Lors de l'événement :

- Mise à disposition d'un espace lors de l'accueil des participants
- Discours du partenaire pour présenter son entreprise, ses produits, ses services... pendant deux minutes
- Affichage du logo de l'entreprise sur un écran géant pendant le discours
- Remise de l'un des prix au lauréat
- Citer dans les remerciements lors du discours de clôture de la soirée
- Table de 8 personnes durant le dîner de gala

Sur les supports de communication

- Présence du logo sur les documents de communication écrits et numérique : affiches, mails, lettres de sélection, newsletters et tous les documents publicitaires si le format le permet
- Citer l'entreprise dans les communiqués de presse

PACK ARGENT

- Le partenaire argent contribue avec :

Engagement sur **1 an 1500€**

Engagement sur **2 ans 2500€**

Avantage accordé

Lors de l'événement :

Remise de prix à un lauréat

Présentation succincte de l'entreprise par le présentateur et affichage du logo sur l'écran géant

Citer dans les remerciements lors du discours de clôture

Table de 4 personnes durant le dîner de gala

Lors de l'événement

- Citer dans les remerciements lors du discours de début de soirée avec affichage du logo de l'entreprise sur écran géant
- Table de 2 personnes durant le dîner de gala

Sur les supports de communication

- Présence du logo sur les documents de communication écrits & numériques suivants : mails de sélection, lettres de sélection, newsletters ainsi que les documents publicitaires lorsque le format le permet
- Présence du logo dans les communiqués de presse

PACK BRONZE

Le partenaire bronze contribue avec :

Engagement sur **1 an 500€**

Engagement sur **2 ans 1000€**

Sur les supports de communication :

- Présence du logo sur les documents de communication écrits & numériques suivants : affichage, mails, lettres de sélection, newsletters ainsi que les documents publicitaires lorsque le format le permet
- Présence du logo dans les communiqués de presse



NOS SUPPORTS DE COMMUNICATION



REGLEMENT GENERAL DE PARTICIPATION AUX ACTIVITES DE CSP-REGLA

Art. 1: EXPOSANTS /PARTICIPANTS/PARTENAIRES

Sont considérés comme exposants, participants ou partenaires, dès lors qu'ils remplissent les conditions du présent règlement et prennent leurs inscriptions :

- ☑ Les personnes physiques et morales
- ☑ Les personnes privées
- ☑ Les associations, les collectivités territoriales
- ☑ Les entreprises
- ☑ Les institutions publiques.

Art. 2: DOCUMENTS ET PRODUITS PRESENTES PAR LES PARTICIPANTS

Les exposants, participants ou partenaires sont tenus responsables de l'envoi de leur documentation et/ou produits ainsi que de leur installation sur leur stand.

Néanmoins, **CSP-REGLA** pourra recommander les services d'un prestataire (transporteur, agence d'hôtesse...) non exclusif, sans toutefois engager sa responsabilité.

Art. 3: ASSURANCES

a) Les parties communes des locaux dans lesquels sont organisées les manifestations, sont sous la responsabilité de **CSP-REGLA**.

b) **CSP-REGLA** couvre par son assurance sa responsabilité civile :

- ☑ pour les dommages pouvant lui incombent causés aux tiers et aux exposants,
- ☑ pour la perte des biens qui lui sont confiés, prêtés ou loués et pour ses fautes professionnelles.

Tout sinistre dont l'exposant s'estimerait victime, doit faire l'objet d'une déclaration écrite à **CSP-REGLA** dans les 24 heures de sa constatation.

c) **L'exposant** doit **obligatoirement** souscrire une assurance individuelle garantissant les matériels et produits qu'il expose ou emploie lors de l'exposition, contre tous risques, de destruction, de détérioration ou de vol.

d) De convention expresse, la non souscription par l'exposant d'une assurance individuelle le prive de tout recours contre **CSP-REGLA** pour les risques visés à l'alinéa c.

Art. 4: VOYAGES, DEPLACEMENT ET HEBERGEMENT

Chaque participant est responsable de son déplacement et de son hébergement lors d'une manifestation de **CSP-REGLA**.

Néanmoins, **CSP-REGLA**, afin de faire bénéficier les participants de conditions avantageuses, pourra, lors d'une manifestation, **suggérer** des solutions d'hébergement, **selon le cas**.

Chaque participant sera alors libre de suivre les suggestions de **CSP-REGLA**, ou de procéder comme il le souhaite avec sa propre agence de voyages ou tout autre intermédiaire de son choix.

Art. 5: CONDITIONS DE PARTICIPATION POUR TOUT TYPE D'ORGANISATION DE CSP-REGLA

a) L'adhésion au **CSP-REGLA** et le paiement de la cotisation selon le barème fixé annuellement, sont les conditions préalables et essentielles au droit de participer aux manifestations organisées par **CSP-REGLA**.

Néanmoins, **CSP-REGLA** se réserve le droit d'accepter des organisations non-membres à ses manifestations ; leur tarif de participation sera le double de celui des membres.

b) Les manifestations organisées par **CSP-REGLA** font l'objet d'un document de lancement et d'un engagement de participation diffusé auprès des **exposants/participants** et fixant les conditions de participation.

c) **Les exposants/participants** qui souhaitent participer aux manifestations programmées doivent faire parvenir à **CSP-REGLA** la lettre de participation avant la date limite indiquée sur celui-ci.

Art. 6: ANNULATION

a) Annulation par CSP-REGLA :

CSP-REGLA se réserve le droit d'annuler la manifestation prévue lorsque son organisation est devenue impossible.

Dans ce cas les sommes versées par les **exposants/participants** ouvrent droit à restitution par **CSP-REGLA**, à l'exclusion de tous dommages-intérêts supplémentaires, sauf si **l'exposant/participant** a dû engager des frais non remboursables pour l'organisation de la manifestation.

b) Annulation par l'exposant / participant :

La réception par **CSP-REGLA** du seul engagement de participation signé par **l'exposant/participant**, rend exigible le paiement de la totalité des sommes réclamées à celui-ci au titre de la participation à la manifestation.

Cependant, si **l'exposant/participant** porte à la connaissance de **CSP-REGLA** l'annulation de sa participation juste un mois avant le début de la manifestation, **l'exposant/participant** ne sera débiteur à l'égard de **CSP-REGLA**, à titre de dommages-intérêts, que de 50% des sommes dues au titre de sa participation.

À moins d'un mois du début de la manifestation, **l'exposant/participant** sera débiteur de la totalité des frais de participation.

Fait à Saint-Etienne, le 16 avril 2023

CSP-REGLA

Exposant/Participant/Partenaire



PLAN DE FINANCEMENT

PLAN FINANCIER DE LAURACQ 2024

TABLEAU INDICATIF

Financeurs potentiels	Partenaires	Communication
Le Gouvernement congolais L'Ambassade de la RDC à Paris Le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes La Ville de Saint-Etienne	Les Provinces : Tanganyika, Sud-Kivu, Nord-Kivu et Ituri. Les Entreprises Les Hommes d'affaires Les associations	Affiches Spots sur les radios et télévisions Mailings Réseaux sociaux Presse

Principaux éléments financiers

Désignation	Coût en €
- Coût du volontariat associatif	14000,00
- Location salles et espaces	22600,00
- Location scène, sono, éclairage	8000,00
- SACEM	2000,00
- Sécurité, vigiles	7500,00
- Agents d'accueil, hôtesse, interprètes	7800,00
- Groupes musicaux et artistes	16000,00
- Frais de séjour des groupes	5000,00
- Billets d'avion	28750,00
- Intervenants et conférenciers	10000,00
- Frais déplacement groupes et intervenants	3000,00
- Location voitures, minibus	5000,00
- Tourisme	3500,00
- Restauration, frais repas bénévoles	7800,00
- Assurance	2000,00
- Vitrine du forum, objets d'art, gadgets et livres	4800,00
- Buvette	5000,00
- Publicité	6000,00
- Frais postaux	280,00
- Installateur de stands, scénographes	6500,00
- Frais de fonctionnement CSP-REGLA	5500,00
- Location matériels, divers	12500,00
Estimations/coût	181530,00
- Contributions Gouvernement congolais	50000,00
- Ambassade RDC Paris	10000,00
- Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes	25000,00
- Ville de Saint-Etienne	15000,00
- Souscriptions des participants	42000,00
- Participation entreprises/Provinces/sponsoring	35000,00
- Vente buvette	8000,00
- Billets d'entrée	7500,00
Estimations/entrées	192500,00

Soit un bonus de $192500 - 179350 = 10970€$

Les ¾ de dépenses seront couvertes par les souscriptions et les tickets d'entrée.

Saint-Etienne, le 13/11/2023

COORDINATION LAURACQ

RETROPLANNING LAURACQ 2024

Activités	2e semestre 2023						Année 2024									
	juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre
Restitution 1re édition et données froides																
Calendrier des réunions préparatoires et rencontres																
Création du comité de pilotage et commissions techniques																
Identification et fixation des lieux définitifs																
Elaboration dossier administratif et démarches officielles																
Création site internet et marketing																
Ciblage des partenaires et signatures des contrats																
Démarrage des souscriptions																
Suivi évaluation																
Rapports :																
- Commission communication/Presse																
- Commission culture																
- Commission logistique																
- Exposition et décoration																
- Commission restauration																
- Commission administration, Finance																
Réalisation évènement – LAURACQ 2024																

La 2e édition LAURACQ 2024 est exceptionnellement fixée au mois d'octobre pour deux impératifs :

1. La prise des fonctions du nouveau régime en RDC en janvier 2024
2. Les délais des rendez-vous assez longs pour les participants zone Afrique (RDC) auprès de la Maison Schengen à Kinshasa (demande de visa).

FICHE DEMANDE DE PARTENARIAT

DEMANDE DE PARTENARIAT

Souhaitez-vous devenir partenaire LAURACQ ?

Entreprise :

Nom :

Prénom :

Fonction :

E-mail :

Ligne directe :

Souhaite devenir partenaire de LAURACQ

Partenaire échange :

Partenaire financier :

Pack Or

- Pack Argent

- Pack Bronze

Signature & cachet de l'entreprise

Merci de retourner ce bulletin de demande de partenariat par courriel ou à l'adresse :

- cspregla@yahoo.com

- event.lauracq@yahoo.com

- CSP-REGLA, 4 rue André Malraux 42000 Saint-Etienne